



Tribune de presse

75 ans après le Congrès de La Haye, quel avenir pour le Conseil de l'Europe ?

Titre :

Les 16 et 17 mai 2023 se tiendra le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe à Reykjavik en Islande. Quatrième sommet de l'histoire de l'institution, il se déroule alors que la guerre fait son retour sur le continent européen à la suite de l'agression russe de l'Ukraine. Les Européens font preuve d'un grand élan de solidarité envers les Ukrainiens.

L'Europe est avant tout un projet de valeurs. C'est pourquoi, le Conseil de l'Europe a reçu historiquement la mission de préserver la démocratie, l'Etat de droit et les droits fondamentaux pour garantir la paix.

Né il y a 75 ans à la suite du Congrès de La Haye en 1948, congrès fondateur du Mouvement Européen, le Conseil de l'Europe a aujourd'hui besoin du soutien de ses États membres pour mieux réaliser ses missions si essentielles. Ce sommet historique doit pousser toutes les parties prenantes à réhausser leurs engagements envers le Conseil de l'Europe et à sa convention fondatrice, tant sur le plan des valeurs que sur leur contribution budgétaire.

Ce Sommet est aussi une opportunité historique pour réformer l'organisation et répondre aux défis du XXIe siècle. Nous, représentants du Mouvement Européen, organisation pionnière de la construction européenne à l'origine du Conseil de l'Europe et rassemblant la société civile européenne, proposons de :

- Intensifier les actions du Conseil de l'Europe pour **prévenir et résoudre les conflits, et soutenir les populations affectées sur notre continent**. Cela se traduit par la création d'un tribunal spécial au sein du Conseil de l'Europe pour juger les crimes de guerre et contre l'humanité de la guerre d'agression russe en Ukraine, la création d'un registre pour recevoir et instruire les plaintes des Ukrainiens et d'autres dans la perspective d'un procès international et de mettre en place un mécanisme de réparations de guerre pour soutenir la reconstruction;
- **Renforcer les liens entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne**. Faire aboutir les négociations en vue de **l'adhésion de l'Union européenne à la Convention Européenne des Droits de l'Homme, ainsi qu'à la Charte sociale européenne**, en consolidant le Processus de Turin, pour considérer pleinement les droits sociaux comme une part essentielle à la démocratie et aux droits fondamentaux. L'Union européenne doit accentuer sa collaboration avec le Conseil de l'Europe, notamment pour accompagner les pays candidats à l'adhésion;



- **S'appuyer sur la dynamique politique de la Communauté politique européenne**, dont le prochain sommet aura lieu à Chisinau le 1er juin 2023, puis en octobre à Séville, pour rappeler les atouts du Conseil de l'Europe comme creuset de l'Etat de droit, de la démocratie et des droits fondamentaux en Europe et définir l'articulation entre la Communauté politique européenne et le Conseil de l'Europe pour coordonner leur programme de travail et leurs actions ainsi que pour assurer la synergie indispensable;
- **Démocratiser le fonctionnement du Conseil de l'Europe**, en adaptant son fonctionnement interne et ses interactions avec la société civile. Il s'agit de revaloriser le rôle de l'Assemblée parlementaire et de lui donner un droit d'initiative. De plus, il faut redonner de l'élan au lien entre la société civile européenne et l'institution, en mobilisant davantage la représentation des pouvoirs locaux et régionaux, en promouvant la démocratie locale avec la démocratie participative et en donnant aux citoyennes et citoyens des États du Conseil de l'Europe la possibilité de saisir le Comité des ministres d'une question spécifique par la création d'une procédure d'initiative citoyenne.

Paris, Rome, Berlin, May 15, 2023

Hervé Moritz, President European Movement France

Pier Virgilio Dastoli, President European Movement Italy

Linn Selle, President European Movement Germany